

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition 2005
«Une Fraternité dans l'Histoire : Les artistes et la franc-maçonnerie
aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} Siècles»

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie présentera de septembre 2005 à janvier 2006, une exposition-événement intitulée «Une Fraternité dans l'Histoire : Les artistes et la franc-maçonnerie aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} Siècles». Cette manifestation s'inscrira dans le cadre de la célébration du bicentenaire de la mort de Claude-Nicolas LEDOUX.

A partir du XVIII^{ème} Siècle, de l'Europe à l'Amérique, la pensée maçonnique accompagne l'esprit des Lumières, aboutissant à la remise en cause des régimes absolus et à l'affirmation, au XIX^{ème} Siècle, des idéaux républicains démocratiques. En Franche-Comté, la loge bisontine Sincérité, fondée en 1764 par l'intendant Charles-André de Lacoré, est au coeur de ces débats d'idées. L'exposition illustrera la dimension historique et philosophique de l'idéal maçonnique par les oeuvres des différentes personnalités artistiques, intellectuelles et politiques qui ont fréquenté cette loge.

Une place particulière sera réservée à Claude-Nicolas LEDOUX, architecte visionnaire qui réalisa la Saline Royale d'Arc-et-Senans et le Théâtre de Besançon.

Plus largement, l'exposition évoquera le rayonnement des idéaux maçonniques en France et en Europe et leur influence sur la création des Etats-Unis d'Amérique.

Le XIX^{ème} Siècle sera abordé avec Courbet et Proudhon et les liens entre politique, art et franc-maçonnerie. La présentation d'oeuvres emblématiques du sculpteur franc-maçon Bartholdi (Lion de Belfort, Statue de la Liberté à New-York inaugurée en 1884 lors d'une cérémonie maçonnique par des maçons américains), montrera l'importante influence de la franc-maçonnerie à la fin du XIX^{ème} Siècle et les réactions qu'elle suscita. Enfin, l'exposition s'achèvera sur l'histoire du monument à Pergaud réalisé pour le parc Micaud de Besançon par le sculpteur Bourdelle. Cet épisode final trouvera un relais au Musée de la Déportation qui rappellera la place des francs-maçons dans la Résistance.

Une large place étant réservée dans l'exposition aux musiciens et à la musique, une collaboration avec le Festival de Musique et le Conservatoire de Région permettra de présenter des actions innovantes, telles que concerts, spectacles de danse, théâtre.

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 300 K€ dont 24,8 K€ de travaux préparatoires à réaliser sur 2004. Globalement, l'opération pourrait bénéficier des participations suivantes :

- DRAC : 40 K€ dont 14,8 K€ au titre de 2004,
- Région de Franche-Comté : 50 K€
- Département du Doubs : 50 K€
- Mécénat et autres participations : 50 K€.

La Ville prendra à sa charge sur 2004 le solde des dépenses à réaliser, soit 10 K€.

Afin de permettre le lancement de l'opération, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le principe de l'opération ainsi que les travaux préparatoires à mener en 2004. Un rapport plus complet, une fois confirmées les participations des autres partenaires, sera proposé au Conseil Municipal début 2005. Il permettra d'arrêter le programme et le montant définitif du budget de l'exposition.

Dans cette perspective, le Conseil Municipal est invité à :

- adopter ce projet d'exposition et habiliter M. le Maire à finaliser l'opération pour 2005,
- autoriser M. le Maire à solliciter la participation de l'État de 14 800 € pour la première tranche 2004 et à signer les documents correspondants. En 2004, la part Ville est inscrite sur l'imputation 011.322.6068.52000,
- autoriser l'inscription en recettes à réception de la notification attributive de la somme de 14 800 € par décision modificative au budget de l'exercice courant sur l'imputation 74.322/74718.52000 et à la réaffecter en dépenses sur l'imputation 011.322/6226.52000.

«Mme Claire CASENOVE : Une toute petite question au sujet du budget de cette opération. Mécénat et autres participations : 50 000 €, pouvez-vous nous dire d'où viennent ces participations, est-ce que vous le savez ?

M. LE MAIRE : Comme pour toutes les expositions, on demande du mécénat mais là je ne suis pas capable de vous dire avec qui.

M. Michel ROIGNOT : On est à la recherche, comme à chaque fois, de mécènes...

M. LE MAIRE : C'est un budget prévisionnel et je ne suis pas sûr qu'on connaisse déjà les mécènes.

M. Michel ROIGNOT : ... c'est une prévision de recettes qu'on espère avoir de ce côté-là, c'est tout ce que je peux vous dire pour l'instant mais on vous dira le moment venu qui va nous aider».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 octobre 2004.